**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT MACKY SALL À L’OCCASION DE LA CELEBRATION DU 61e ANNIVERSAIRE DE L’INDEPENDANCE DU SENEGAL**

**Mes chers compatriotes,**

Je suis heureux de m’adresser à vous, à l’occasion de la célébration, demain, 4 avril 2021, du 61e anniversaire de l’indépendance de notre pays.

A chacune et à chacun de vous, j’adresse mes chaleureuses félicitations.

En cette semaine sainte marquant la fin du Carême, je souhaite Joyeuses Pâques à nos frères et sœurs chrétiens.

Comme l’année dernière, la pandémie COVID-19 ne nous permettra pas de tenir le défilé traditionnel. Je présiderai donc au Palais de la République une cérémonie de levée des couleurs, en présence des Présidents des Institutions constitutionnelles et des membres du gouvernement.

La maladie est toujours là, en effet. La bataille n’est pas encore gagnée, même si nos résultats sont appréciables grâce à nos efforts communs. Alors, ne nous relâchons pas. Continuons à porter nos masques et à respecter toutes les recommandations sanitaires contre la propagation du virus.

Je réitère, une fois de plus, notre reconnaissance à notre corps médical et para médical, ainsi qu’aux personnels de soutien, pour leur dévouement dans la lutte contre la pandémie et le bon déroulement de la campagne de vaccination ; comme en témoigne l’adhésion massive de la population.

Le gouvernement reste activement engagé dans l’acquisition de vaccins, pour maintenir le rythme de la campagne.

**Mes chers compatriotes,**

Au nom de la Nation, je redis à nos anciens combattants nos sentiments de respect et d’affection. Modèles de courage et de dignité, leurs sacrifices immenses, à des heures sombres de l’humanité, nous rappellent la chance que nous avons de vivre libres, dans la paix, et le devoir qui nous incombe de préserver la coexistence pacifique qui cimente notre nation.

Cette fête est aussi celle de l’Armée et de la jeunesse.

A vous, officiers, sous-officiers et militaires du rang, j’exprime ma fierté et ma confiance pour votre engagement au service de la Nation et de la paix dans le monde.

Je salue la mémoire de nos soldats tombés au champ d’honneur et forme des vœux de prompt rétablissement pour les blessés. A tous, je redis la gratitude de la Nation et le soutien de l’Etat à leurs familles.

Ainsi, les critères d’accès à la pension mixte seront assouplis pour en faire bénéficier le plus grand nombre.

Le thème de la fête nationale de cette année porte sur ***Forces de défense et de sécurité et protection des frontières.*** Il rappelle opportunément la première tâche régalienne de l’Etat : celle d’assurer la sécurité, la sûreté et la quiétude de tous ceux qui vivent à l’intérieur de ses frontières, nationaux comme étrangers.

Si les frontières restent toujours pertinentes au sens **terrestre**, **maritime et aérien**, les menaces sont constamment changeantes. Elles sont devenues plus diffuses, plus complexes, plus difficiles à prévenir et à combattre.

En somme, c’est le monde qui est devenu plus dangereux face aux périls de toutes sortes : le terrorisme, la cybercriminalité, les crimes transfrontaliers, les défis environnementaux et sanitaires.

C’est pourquoi nous devons en permanence ajuster nos outils de veille, de prévention et de prise en charge des menaces.

En conséquence, comme je l’ai indiqué à la Journée des Forces Armées en novembre dernier, en plus des efforts importants déjà consentis, nous poursuivons la modernisation des moyens de nos Forces de défense et de sécurité dans toutes leurs composantes.

Il en est de même de la réadaptation du dispositif d’implantation des formations, par le déploiement de nouvelles unités terrestres dans le cadre du ***Tableau des effectifs et de dotations-horizon 2025***.

Je tiens, également, à l’amélioration constante des conditions de vie et de travail des personnels, parce qu’une Armée se forge d’abord dans l’épanouissement des hommes et des femmes qui la composent.

Enfin, nos Forces de défense et de sécurité continueront de veiller sur nos frontières en restant fidèles à nos traditions de bon voisinage. Pour nous, la frontière un trait d’union et un espace de convivialité entre les peuples.

**Mes chers compatriotes,**

La fête nationale nous rassemble plus que toute autre. Par-delà nos diversités, elle incarne et exalte le ***vivre ensemble***hérité de nos anciens, et que nous devons transmettre à nos enfants et aux générations futures.

Ce soir, devant vous, je réaffirme solennellement que le Sénégal est une nation unie et indivisible, et le restera ; un pays de pluralisme intégrateur ; un pays de paix et de convivialité entre toutes ses composantes ; un pays de *téranga*, qui accueille et protège tous ses hôtes sans exclusive.

Ensemble, préservons cet art de vivre bien sénégalais. Assurément, c’est ce Sénégal qui fait notre bonheur, notre honneur et notre fierté. C’est ce Sénégal qui est connu et apprécié à travers le monde.

Dans ce Sénégal que nous aimons, il ne saurait y avoir de place pour le particularisme, quel qu’il soit.

Les ressorts de la nation sénégalaise sont solides. Ils inspirent confiance et continuent de jouer leur rôle régulateur.

Gardons à l’esprit ce qui pourrait les affaiblir. Evitons tout propos et tout comportement qui pourraient les fragiliser.

Je vous invite à un examen de conscience et vous appelle à renforcer le contrat social qui nous lie les uns aux autres et nourrit notre *commun vouloir de vie commune.*

J’appelle à une revitalisation urgente des valeurs de citoyenneté, de civisme et de coexistence pacifique.

J’appelle au respect des Institutions et des principes qui gouvernent notre démocratie, l’Etat de droit et la République.

Ces valeurs nous engagent et nous protègent solidairement. Elles constituent notre soupape de sécurité individuelle et collective, le socle sur lequel repose la nation sénégalaise. **Nul n’a le pouvoir, ni le droit de les mettre en péril.**

Dans cet esprit, je resterai toujours ouvert au dialogue et à la concertation pour faire avancer nos causes communes.

En même temps, je poursuivrai sans relâche la mise en œuvre de ma vision d’***Un Sénégal pour tous,***par le développement inclusif et solidaire, l’équité territoriale et la justice sociale ; **en un mot la protection sociale pour tous.**

C’est cela aussi la construction de l’unité nationale, à travers les initiatives et programmes de développement communautaire, de modernisation des villes et des territoires frontaliers, de bourses de sécurité familiale, de couverture maladie universelle et de soutien à l’entreprenariat rapide des femmes et des jeunes.

Ces initiatives et programmes continueront de faire corps et âme avec le Sénégal dans son ensemble.

**Plus que jamais, je reste à l’écoute des pulsions profondes du pays ; à l’écoute du** **Sénégal des villes, des banlieues et des campagnes.**

Je continuerai de répondre aux besoins d’accès aux infrastructures, à l’eau, à l’électricité, à l’éducation, aux soins de santé, au logement, à l’emploi et aux activités génératrices de revenus.

Nous l’avons fait à **Saré-Liou**, à **Ngayenne Sabakh**, **Darou Ndiaye**, **Thioubalel Nabadji**, **Toumania**, **Nouma,** **Barocuonda**, **Madina Wandifa, Djinany, Diembéring** et tant d’autres localités bénéficiaires des politiques d’équité territoriale et de justice sociale.

Nous le ferons à **Boli Ndaw**, à **Fafacourou, Darou Ndiaye, Diallocounda, Diakhaling**, **Sinthiou Amadou Salam,** **Bokiladji, Brin, Bassoul** et **Keur Dabo**, entre autres cibles de la Phase II du PUDC, dont l’important volet d’électrification de **2000** villages a démarré le 27 mars dernier.

Nous irons plus loin encore dans le développement de l’économie rurale, avec cette phase II du PUDC qui mobilisera **63**entreprises et génèrera **11 200** emplois directs et plus de **30 000** emplois indirects.

Je suis également heureux de vous annoncer que la 3e usine d’eau de **Keur Momar Sarr** sera mise en service en mai prochain.

Cet ouvrage de grande envergure, doté d’une conduite d’eau de **216 km**et d’une capacité de **100 000 m3** par jour, pour sa première phase, sur **200 000 m3** au total, contribuera à améliorer de façon substantielle la fourniture en eau pour Dakar, Thiès et d’autres localités.

D’autres travaux sont en cours à **Louga, Kaffrine, Matam, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou**et**Ziguinchor**.

Ils seront suivis de la construction et de la remise en état d’ouvrages à **Thiès, Tivaouane, Diourbel, Mbacké, Kaffrine, Fatick**et **Kaolack,**en plus du programme national de **80 000** branchements sociaux entièrement subventionnés par l’Etat.

**Mes chers compatriotes,**

La fête de l’indépendance, c’est aussi et surtout celle de la jeunesse, dont l’ambition, la force et la vitalité portent nos espoirs de lendemains meilleurs.

**Cette fête, jeunes du Sénégal, vous est spécialement dédiée.**

Je veux qu’elle soit le point de départ de nouvelles réponses à vos besoins en éducation, formation, emplois, financement de projets et soutien à l’entreprenariat.

Ces dernières années, en investissant massivement dans la réalisation d’infrastructures lourdes, l’Etat a aussi consacré beaucoup d’efforts et de ressources à la création d’emplois et au soutien à la formation, à l’entreprenariat et aux activités génératrices de revenus pour les jeunes.

Mais la lutte contre le chômage des jeunes nécessite aujourd’hui un nouvel élan, en raison de la crise économique sans précédent qui affecte tous les pays, développés et en développement.

C’est pourquoi, chers jeunes, comme je vous l’avais annoncé dans mon message du 8 mars, j’ai décidé d’une réorientation des allocations budgétaires à hauteur de **450 milliards** de FCFA au moins, sur trois ans, dont **150 milliards** pour cette année.

Ces ressources serviront à financer le ***Programme d’urgence pour l’emploi et l’insertion socio- économique des jeunes*** qui sera issu du Conseil Présidentiel que je présiderai le jeudi 22 avril.

J’ai voulu que les travaux de ce Conseil s’appuient sur les réalités de nos terroirs, dans un format inclusif associant la jeunesse ouvrière, artisanale, paysanne, entrepreneuriale, sportive, artistique, du secteur informel, des cultures urbaines et des loisirs.

C’est l’objet des consultations préparatoires menées dans nos 14 régions, grâce au soutien de l’administration territoriale et locale, pour établir l’état actualisé de leurs potentialités et contraintes.

Je remercie les autorités administratives et locales, ainsi que tous les acteurs ayant participé aux consultations.

J’exprime également ma gratitude aux nombreuses bonnes volontés qui m’ont fait parvenir leurs contributions dans un bel élan citoyen.

Le gouvernement tiendra compte de toutes ces contributions dans le cadre de la formulation d’une stratégie cohérente de territorialisation des politiques et de mutualisation des instruments de promotion de l’emploi, de l’entreprenariat et d’insertion des jeunes.

Ces instruments seront renforcés en ressources, de même que dans leur gouvernance et leur processus décisionnel.

Par souci d’équité territoriale et de simplification des procédures, un guichet unique sera installé dans chacun de nos 45 Départements.

Dénommé ***Pôle-Emploi et Entreprenariat pour les Jeunes et les Femmes***, il servira de cadre d’**accueil**, de **conseil**et de **financement** des porteurs de projets.

La DER/FJ, l’ANPEJ, l’ADPME et le FONGIP entre autres, seront représentés dans chaque guichet unique afin d’apporter aux projets l’expertise, le financement et le suivi nécessaires.

Dans l’immédiat, en soutien à l’emploi et aux ménages, j’ai décidé d’allouer, dès le mois de mai, **80 milliards** de FCFA au recrutement de **65 000** jeunes, sur l’ensemble du territoire national, dans les activités d’éducation, de reforestation, de reboisement, d’hygiène publique, de sécurité, d’entretien routier et de pavage des villes, entre autres.

Un quota spécial sera réservé au recrutement de **5000** enseignants pour le préscolaire, le primaire, le moyen et le secondaire, y compris les Daaras modernes et l’enseignement arabe.

Je lance un appel au secteur privé à se joindre à cette dynamique nationale. Ainsi, le gouvernement proposera l’extension de la Convention Etat-Employeurs à la filière de l’agriculture et de l’agro business, pour un objectif de **15 000** emplois à créer, afin de soutenir nos efforts d’autosuffisance alimentaire et de transformation des produits locaux.

A cette fin, l’allocation de l’Etat à la Convention passera **d’un milliard à quinze milliards** de FCFA.

Je me réjouis, également, d’annoncer que je procéderai au mois de mai, à l’inauguration du Data Center de Diamniadio.

C’est une grande révolution pour la souveraineté digitale de notre pays, qui disposera pour la première fois de sa propre structure de stockage de données numériques.

Entre autres fonctionnalités, le Data Center permettra de :

* généraliser le très haut débit sur l’étendue du territoire national ;
* satisfaire, à des coûts abordables, les demandes de l’administration et du secteur privé en hébergement et exploitation de plateformes et données informatiques ;
* et faciliter la dématérialisation des procédures, pour la délivrance rapide et transparente de services et documents administratifs, y compris des actes d’état civil.

En outre, le Centre favorisera l’éclosion dans l’économie numérique de plus de **4.600** entreprises, et la génération de plus de**15 700** emplois, dont **720** directs.

Cette écosystème sera renforcé par le Parc des Technologies numériques de Diamnadio dont les  travaux s’achèvent cette année.

En outre, la Zone économique spéciale intégrée de Diass accueillera, en octobre, une plateforme logistique et de transport comprenant :

* un Centre de services logistiques et de transport de marchandises ;
* une Académie de formation aux métiers du transport ;
* et un port sec, pour desservir l’Aéroport international Blaise Diagne, les Zones industrielles environnantes et les ports maritimes de Bargny et Sendou.

**Mes chers compatriotes,**

Le 4 avril fait l’éloge de notre liberté retrouvée. Il nous rappelle aussi notre responsabilité de peuple libre : **celle de conforter notre indépendance en réalisant notre souveraineté économique par nos propres forces et nos intelligences conjuguées.**

Seuls face à notre destin, nous réussirons à rester libres en travaillant, ensemble, unis et solidaires, comme nous y invite notre hymne national : ***« épaule contre épaule »***debout, solides et soudés comme un seul bloc.

Vive le Sénégal !

Vive la République !